

Les déchèteries de Languidic et Quéven ouvertes à partir du 25 mai

Les déchèteries de Languidic et Quéven vont rouvrir leurs portes aux particuliers lundi 25 mai prochain. Au total, 9 déchèteries sur 13 seront alors accessibles sur le territoire de Lorient Agglomération dans des conditions réglementées.

Après les déchèteries de Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay rouvertes depuis le 4 mai, puis celles de Lorient Nord et Riantec accessibles depuis le 18 mai, c'est au tour des sites de Languidic et Quéven d'être accessibles à partir du lundi 25 mai.

L'accès des usagers se fera sous conditions de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (accès interdit un quart d'heure avant l'horaire de fermeture effectif) mardi, jeudi, samedi à Languidic comme usuellement et lundi, mercredi, vendredi, samedi à Quéven exceptionnellement.

Les particuliers doivent se présenter dans un véhicule motorisé possédant une plaque d'immatriculation dont le dernier chiffre (hors numéro de département) doit être identique au dernier chiffre de la date du jour (ex : numéro d'immatriculation terminant par 5 : accès possible les 5, 15 et 25 du mois). En raison de la fermeture des déchèteries jeudi 21 mai et lundi 1^{er} juin (jours fériés) ainsi que le dimanche 31 mai, les plaques se terminant par le chiffre 1 pourront exceptionnellement se présenter vendredi 22 mai et mardi 2 juin. Conformément à l'arrêté préfectoral, le filtrage par plaque s'appliquera jusqu'au 14 juin inclus

Les usagers doivent se munir obligatoirement d'un justificatif attestant de leur domicile sur une des 25 communes de Lorient Agglomération. Ils sont invités à respecter les gestes barrières et à limiter au maximum les interactions avec les personnes présentes sur les sites : particuliers comme agents. Le port d'un masque et de gants de protection est recommandé. Les dépôts de déchets restent limités par jour et par personne à 1 m³ pour les gravats et à 3 m³ pour les autres déchets. Aucun outil (balai, pelle...) ne pourra être mis à disposition.

Temporairement et afin d'éviter la saturation des déchèteries, Lorient Agglomération recommande également aux usagers d'éviter les premières heures d'ouverture (10h et 14h) et de préparer leur déchargement en amont en triant les déchets par catégorie afin de limiter le temps de présence à 15 minutes maximum.

Lorient Agglomération rappelle que les dépôts sauvages de déchets sont interdits et peuvent entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € et la confiscation du véhicule.

Jours et horaires d'ouverture des déchèteries

- Languidic :
Mardi, jeudi, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- Quéven :
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
- Caudan, Hennebont, Ploemeur, Riantec et Lorient Nord :
du lundi au samedi de 10h-12h30 et de 14h-18h
- Plouay :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Groix :
Lundi, mardi, mercredi, et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (le vendredi sera réservé aux déchets des professionnels)

L'accès aux déchèteries ne sera plus autorisé un quart d'heure avant l'horaire de fermeture effectif du site.

Les déchèteries seront fermées le jeudi férié de l'ascension, le lundi de pentecôte et les dimanches.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

